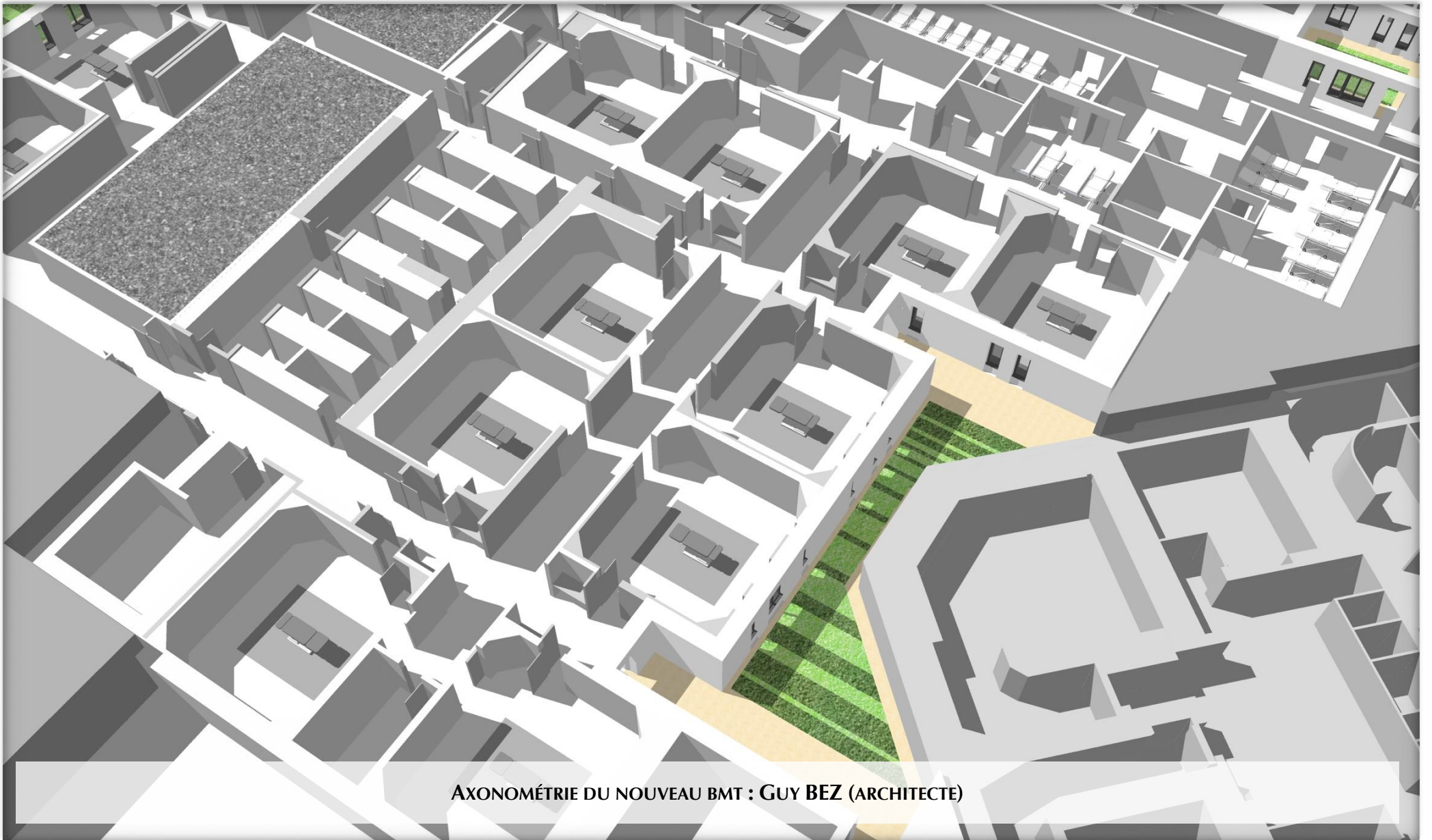


La Lettre des HCC

PFME & NOUVEAU BMT

Pôle Femme Mère Enfant
et nouveau
Bâtiment Médico-technique



AXONOMÉTRIE DU NOUVEAU BMT : GUY BEZ (ARCHITECTE)

La réalisation du PFME et du nouveau BMT constitue un pôle d'excellence unique sur le territoire de santé alsacien.

Ce nouvel édifice est conçu dans une logique de **parcours de soins sécurisés des patients**, par le biais d'une optimisation de l'organisation spatiale des activités et des flux.

Avec une architecture certifiée **Haute Qualité Environnementale (HQE)** pour douze des quatorze cibles réglementaires.

Avec une ingénierie technique en symbiose avec **un projet médical auquel ont été associés les professionnels de santé**, et les autorités de Tutelle.

Un ensemble de 23.000 m² de surface dans œuvre (SDO) réparti sur 5 niveaux qui **regroupe les activités de pédiatrie, d'obstétrique et de gynécologie du Parc**, avec les activités de réanimation, et les **blocs opératoires de chirurgie et d'endoscopies de Pasteur (Pôle 2)**.

La maternité de niveau 2, dont l'activité peut s'échelonner de 2500 à 3000 accouchements par an, dispose de **6 salles d'accouchements en liaison directe avec les blocs opératoires et la réanimation**.

Les espaces professionnels du rez de jardin sont éclairés naturellement par de larges patios.

Le rez de jardin mutualise plus de **16.000 interventions chirurgicales** annuelles tout en respectant les spécificités des pratiques professionnelles entre les secteurs opératoires (enfants et adultes).

Au total, le rez de jardin organise un **bloc opératoire de 16 salles**, dont 1 salle dédiée à la **chirurgie robotique**, 5 salles d'endoscopies dont 1 salle interventionnelle sous anesthésie générale (**salle hybride**).

La réalisation de ce pôle d'excellence vient de connaître une étape importante avec **la réception et la validation de l'avant-projet sommaire (APS)**, étape incontournable pour finaliser les études techniques et architecturales, le calendrier et le coût.

Quatre chantiers préliminaires seront entrepris très prochainement pour permettre l'implantation du nouvel édifice.

Il s'agit notamment :

- * du repositionnement du **service mortuaire**,
- * de l'extension des **galeries souterraines**,
- * de la création de **deux monte-malades** dédiés aux flux du pôle 2 vers le nouveau BMT
- * de la construction d'un **parking aérien ventilé**.



UN SECOND IMAGEUR PAR RÉSONANCE MAGNÉTIQUE DE 1,5 TESLA (E. PERRIN)

Un deuxième **Imageur par Résonance Magnétique de 1,5 Tesla** vient d'être installé dans le service de Radiologie du Pôle 3.

De dernière génération, **100 % numérique, l'IRM possède un tunnel de 70 cm procurant plus d'espace pour le patient et diminuant ainsi l'anxiété.**

Le bruit acoustique, perçu dans le tunnel, a aussi été réduit de plus de 20 %.

Cet appareil est équipé de fonctionnalités permettant de **réaliser des économies au quotidien, liées aux faibles consommations d'hélium et d'énergie électrique.**

L'IRM est destiné à la réalisation d'actes d'imagerie pour les **adultes et les enfants** dans les domaines suivants :

- **Neurologie** : exploration cérébrale et médullaire, bilan d'AVC ;
- **Oncologie** : bilan d'extensions des tumeurs ;

- **Cardio-vasculaire** : imagerie cardiaque, exploration vasculaire (artère rénale, carotide, membres inférieurs) ;
- **Abdomen-pelvien** : bilans hépatique, biliaire, pancréatique, exploration pelvienne ;
- **Uro-génital** : exploration rénale, imagerie prostatique ;
- **Ostéo-articulaire** : examen des articulations périphériques (épaule, poignet, hanche, genou) et du rachis ;
- **Radiothérapie** : Prise en charge d'examen dosimétriques.

Les travaux de préparation de la salle ont duré 5 mois. L'installation de l'équipement et la formation du personnel ont été réalisées en février.

Le 18 février à 14h00, passait le premier patient pour un examen cérébral.

L'IRM représente un investissement de 1.245.000 €.



EXPOSITION des TALENTS CACHÉS du 05 au 12 avril 2013 Espace Duhamel

La Société d'Histoire des Hôpitaux Civils de Colmar et la Direction de l'Établissement, organisent une exposition des talents cachés pour les artistes hospitaliers, dans le domaine des arts plastiques (peinture et photographies).

Les artistes hospitaliers qui souhaitent participer à cette manifestation prendront contact avec Melle KRICK par courriel : hugnette.krick@ch-colmar.fr ou fax : 03.89.12.42.64, avant le 15 mars 2013, date limite d'inscription et sous réserve des surfaces disponibles.

Les œuvres proposées par les artistes hospitaliers auront un format maximum de 40x50 cm. La surface d'exposition d'une grille correspond à un format de 120x200 cm. Chaque exposant peut se voir offrir 1 ou 2 grilles au maximum.

TALENTS CACHÉS

Une exposition des talents cachés pour les **artistes hospitaliers**, dans le domaine des arts plastiques (peinture et photographies) est organisée.

Les artistes hospitaliers qui souhaitent participer à cette manifestation prendront **contact avec Melle KRICK** par courriel : hugnette.krick@ch-colmar.fr

RÉTROSPECTIVE

La Direction des Hôpitaux Civils de Colmar et la Société d'Histoire organisent le vernissage de la **Rétrospective des expositions de 2012** qui se déroulera le Mardi 9 avril 2013 à 17 heures dans le Hall du Service de Médecine Physique et de Réadaptation (**Bâtiment 38 B - Rdc de l'Hôpital Pasteur**)

SCHEMA DIRECTEUR INFORMATIQUE : UNE DÉMARCHE PARTICIPATIVE ET PLURIDISCIPLINAIRE (T. RIVAT)

Le schéma directeur du système d'information pour la période 2013-2018 permettra de recenser les besoins informatiques des HCC.

Ce schéma directeur est réalisé avec un **partenaire extérieur CG2 Conseil**.

La première phase, qui correspond au **bilan de l'existant**, s'est déroulée grâce à des **équipes pluridisciplinaires** et représentatives des différents **métiers** des HCC.

Ces équipes ont été auditionnées, en groupe de travail ou en entretiens individuels.

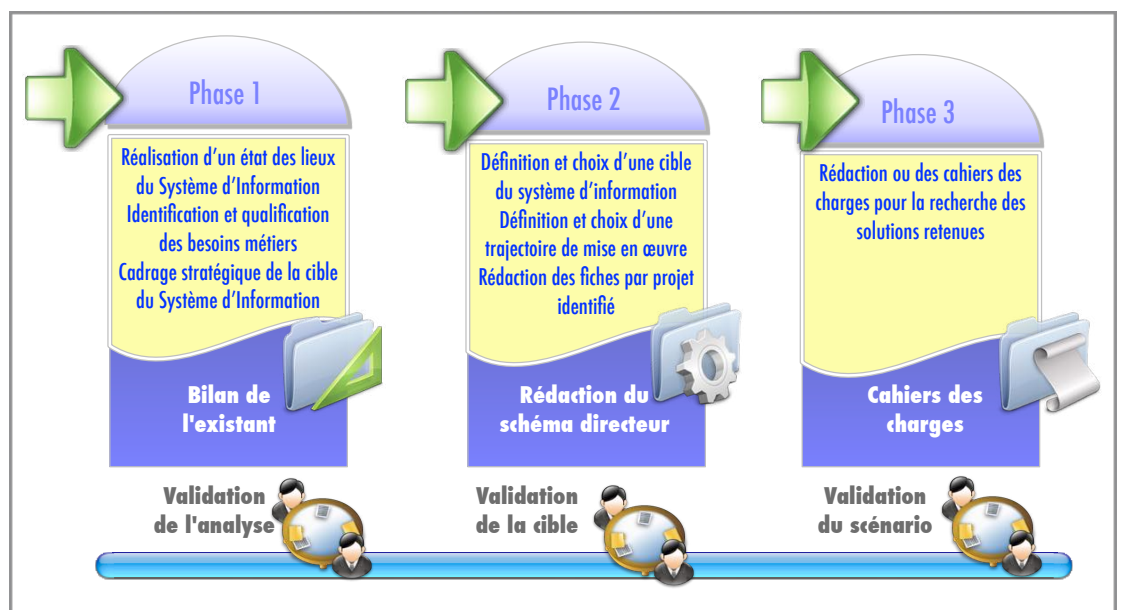
Les différents **besoins** sont en cours d'analyse afin de

permettre un **arbitrage**, dans le cadre du projet d'établissement.

La liste des projets retenus sera finalisée au 2ème trimestre 2013.

Dès à présent, il ressort 3 axes de développement : l'informatisation de la chaîne de **valorisation** de l'activité, l'informatisation de la **production** de soins et l'informatisation des **fonctions administratives et supports**.

Ces 3 axes se déclinent en 60 projets informatiques que le Comité de Pilotage sera amené à discuter et à prioriser lors de la Phase 2 du schéma directeur.



L'informatisation de la chaîne de valorisation de l'activité

Gestion Administrative des Patients et PMSI

L'informatisation de la production des soins

Dossier patient Plateaux techniques

L'informatisation des fonctions administratives et supports

Finance, Ressources Humaines, achat, logistique, qualité, ...

La lettre des HCC. Journal produit et édité par la Direction des HCC et destiné aux agents hospitaliers. Responsable de la rédaction : Mlle FIAT (5000 exemplaires)